

## Janvier 2026

### REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

#### Le PDL-145T au crible de la critique

**Noël OBOTELA  
RASHIDI,**

Historien.  
Professeur émérite.  
Membre du  
Conseil de  
Rédaction de  
*Congo-Afrique*.  
nobotela2005@  
yahoo.fr

Lancé en 2021, le Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL 145T) en vue de régler les déséquilibres entre les villes et les milieux ruraux ne semble pas répondre aux attentes et objectifs qui lui avaient été assignés au départ. Telle est la critique émise par l'ancien Ministre Christian Mwando. Il relève notamment les financements partiels, le non-respect des autorités, les travaux sur les routes de desserte agricole à l'arrêt, etc. La critique émise par cet homme politique paraît remettre en cause l'efficacité dudit programme. Cependant, son examen critique se termine par un espoir de corriger la donne pour éviter que ce programme ne demeure un vœu pieux.

#### L'université de Kinshasa durement endeuillée

Dans la nuit du **08 janvier 2026**, l'université de Kinshasa (UNIKIN) a été frappée par une mauvaise nouvelle, celle de l'assassinat du Professeur Mathieu ABATA DJABAR SONA, de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Au cours de l'audience accordée à une délégation conduite par le Président de l'Association des Professeurs de l'UNIKIN (APUKIN), le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'intérieur a fourni des assurances sur la sécurisation de l'UNIKIN.

#### Huit morts dans le Haut-Lomami

Le **11 janvier 2026**, le Territoire de Bukama-Centre (Province du Haut-Lomami) a enregistré 8 morts, à la suite des affrontements entre les pêcheurs et les Forces armées.

#### Les organisations de la Société Civile (OSC) alertent sur l'accès à la terre

Le Président de la République a promulgué, le 31 décembre 2025, la loi n°25/62 du 3 décembre 2025,

modifiant et complétant la loi n°73-021 du 20 juillet 1973 relative au régime général des biens, au régime foncier et immobilier ainsi qu'au régime des sûretés. C'est à la suite de cette promulgation que les OSC avaient lancé cette alerte relative à l'accès à la terre. Pourtant, on a constaté que la femme a un accès à la terre moindre que celui de l'homme. Par ailleurs, dans le ménage, il s'avère que la femme est reléguée au second plan.

Depuis 2012, la Coalition des Femmes Leaders pour l'Environnement et le Développement Durable (CFLEDD) et ses partenaires ont mené des plaidoyers incluant études, dialogues avec les Chefs coutumiers et des propositions concrètes en vue d'inscrire dans la loi le principe d'égalité. Le contenu définitif de la loi semble ne pas régler le problème de l'accès de la femme à la terre.

### **La crise de l'Est de la RDC négociée entre Luanda et Lomé**

Le Président de la RDC a effectué pas moins de trois déplacements en Angola et une visite à Lomé. L'option envisagée est celle de miser sur une solution africaine avec l'hypothèse d'un dialogue politique national. D'une façon générale, il s'avère que l'avenir du pays se trouve entre les mains des deux personnalités, à savoir Lourenço et Gnassingbé ; ce qui éloigne ce dossier des accords de Washington et de Doha.

L'intervention de Luanda et de Lomé constitue une occasion de prendre au sérieux la médiation africaine. L'objectif consiste à bâtir une médiation africaine en amenant les acteurs congolais à une éventuelle négociation. La question à élucider est celle de savoir ce qui se passera les prochaines semaines, en dehors de Washington et de Doha.

### **Le Président de la RDC à Davos**

Du **19 au 23 janvier 2026**, il s'est tenu à Davos (Suisse) la 56ème réunion économique mondiale sur le thème « Un esprit de dialogue ». Le Chef de l'Etat a plaidé pour la refondation des partenariats internationaux dans le cadre des minerais stratégiques. Le Président Tshisekedi a rappelé que la transition énergétique mondiale se trouve au centre de la bataille d'influence entre les Etats-Unis et la Chine ; celle-ci semble avoir pris une avance considérable sur les USA. Pour ce faire, la RDC voudrait changer de rôle en quittant la place de simple fournisseur pour devenir un acteur stratégique.

Le 4 décembre 2025, la RDC a signé avec les USA un accord contenant « une liste restreinte et confidentielle des projets miniers caractérisés de prioritaires pour les investissements stratégiques ». L'accord s'appuie sur une stratégie audacieuse pour séduire les capitaux et le savoir-faire américains. La liste des minerais stratégiques va du Sud à l'Est du pays, avec le gisement de manganèse et les mines d'or (SOKIM-Société des Mines d'or de Kilomoto ; SAKIMA-Société Aurifère du Kivu et du Maniema), etc.

## **Le Congolais sensibilisé pour le paiement de l'impôt foncier à Kinshasa**

La campagne de sensibilisation au paiement de l'impôt foncier a été lancée le **27 janvier 2026** à Kinshasa. Selon « Voice of Congo », d'après les nouvelles grilles, la taxation tient compte à la fois du classement des communes et du profil du contribuable. Les particuliers propriétaires de biens immobiliers restent soumis à un impôt foncier forfaitaire. En revanche, les personnes morales et les sociétés immobilières seront taxées en fonction de la superficie détenue, calculée au mètre carré. Les terrains non bâtis appartenant à des personnes physiques ne sont pas épargnés par cette révision.

Concernant les revenus locatifs, les taux varient selon la localisation du bien. Les immeubles situés dans les zones dites de premier rang sont désormais soumis à un prélèvement de 22 %, tandis que ceux classés du deuxième au quatrième rang seront imposés à hauteur de 17 %.

Pour ce faire, toute personne physique ou morale est tenue de souscrire, au plus tard le 1er février de chaque année, à une déclaration énonçant tous les éléments imposables ou exemptés.

A travers cette réforme, le gouvernement provincial entend renforcer la mobilisation des recettes locales et mieux encadrer le secteur immobilier, dans un contexte de pression croissante sur les finances publiques de la capitale.

## **Le Président de la République inaugure le nouveau campus de l'Université de Kananga**

Le Chef de l'Etat a, le **27 janvier 2026**, inauguré le nouveau campus de l'Université de Kananga. Le Gouverneur de Province a, dans son mot de bienvenue, qualifié la présence du Président de la République de symbole clair. Quant à la Ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, elle a rendu un hommage appuyé au Chef de l'Etat pour avoir matérialisé ce projet.

## **Des enfants congolais exposés à la rougeole**

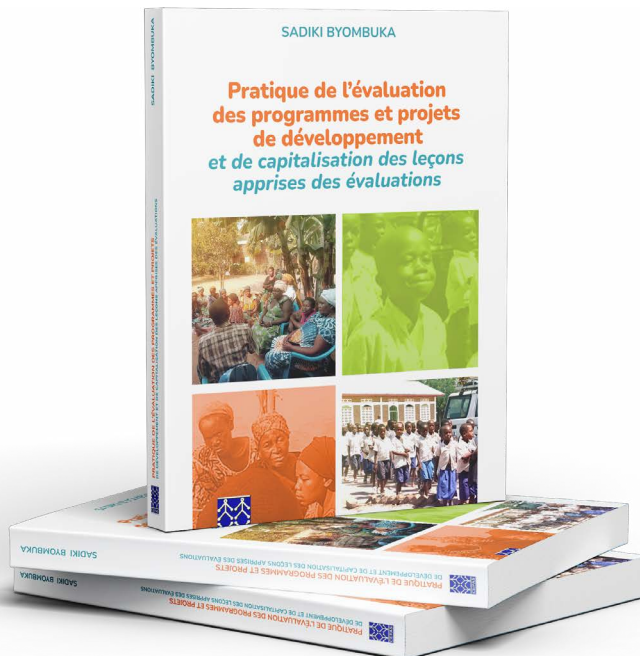
L'organisation Médecins Sans Frontières (MSF) a déployé des équipements pour soutenir les efforts susceptibles d'endiguer l'épidémie de rougeole à laquelle la RDC est confrontée depuis peu. Les différentes provinces ont enregistré 82 869 cas suspects et 1 175 décès. D'une manière générale, l'insécurité et les difficultés d'accès exposent les enfants à la rougeole.

## AFRIQUE

**La CEDEAO a 50 ans d'existence**

- **Selon Kigali**, il faut un troisième mandat pour Louise Mushikiwabo à la tête de la Francophonie.

- **Les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES)** ont vu leurs relations avec la France connaître un certain dégel. En effet, en recevant les ambassadeurs de France le **8 janvier 2026**, le Président Emmanuel Macron a plaidé pour un « partenariat d'égal à égal » avec l'Afrique et la nécessité pour la France d'agir dans un contexte de dérèglement de l'ordre international.. ■



A découvrir aux Edition CEPAS

Pratique de l'évaluation des programmes et projets de développement et de capitalisation des leçons apprises des évaluations

**SADIKI BYOMBUKA**